La bonne gouvernance des villes en matière de gestion des déchets urbains

Monday 27 août 2012

Cet article est écrit par MOUSSA DOGO ALI, Bureau d'études stratégiques en gestion et valorisation de déchets en Afrique (Niamey)

"Nous n'endossons pas nécessairement les avis émis par les articles d'origine extérieure à l'association publiés mais nous les publions comme idées pouvant participer à l'avancement des réflexions sur le développement du Niger"

La version initiale de ce texte a été proposée en prélude au 6e séminaire international des agents et acteurs d'hygiène et d'assainissement tenu du 29 Novembre au 09 Décembre 2011

Quelque soit notre statut de résident dans une ville, nous devenons tous responsables de nos déchets ainsi que des échecs de cette ville en matière de politique de leur gestion. Si la ville projette d'asseoir un système visiblement approprié de gestion de ces déchets, il serait judicieux d'aborder les insuffisances capacitaires, organisationnelles, institutionnelles et réglementaires avant de songer à entreprendre des projets onéreux sur la filière. Ceci clarifierait bien les responsabilités de tout un chacun et permettra de bien dimensionner la problématique mais aussi et surtout de sécuriser le potentiel profit de valeurs industrielles et socioéconomiques.

Du point de vue organisationnel, le besoin de compétence municipale doit être renforcé par la nécessité d'évoluer vers la privatisation de la filière. Nos villes ont besoin de ressource humaine assez compétente pour dimensionner le défi, appréhender le fonctionnement approprié de la filière et projeter des projets d'investissement nécessaire. Aucun bureau municipal au Niger n'est en mesure de procurer à sa population une visibilité sur sa production de déchet à plus forte raison sur son mode calendaire de gestion. La plus petite étape de la filière, à savoir l'horaire et l'itinéraire d'évacuation des ordures ménagères, fait défaut à nos municipalités. Ne devons-nous pas mettre de l'ordre d'abord ? Pour ce faire, chaque ville doit reprendre ou mettre à jour le diagnostic qualitatif et quantitatif de sa production de déchets. Ensuite, elle doit développer son outil de fonctionnement à savoir le mode opératoire de gestion qui lui est nécessaire pour évacuer, stocker, recycler ou stabiliser ces déchets. Enfin, elle pourra bien dimensionner son besoin en types et points finaux de réception de déchets qui peuvent être des déchetteries, des recycleries, des décharges, des ressourceries, des centres d'enfouissement techniques ou des décharges appropriées génératrices de ressources. Ce n'est qu'à ce stade que l'option de partenariat avec le privé peut être à l'ordre du jour. Par contre, l'assise de la filière de gestion de déchets nécessitera obligatoirement des mesures d'accompagnement en termes de communication environnementale afin d'engager la population dans la politique. Ainsi, l'éducation relative à l'environnement doit être envisagée par nos villes.

Le défi d'une privatisation de la filière : c'est devenu une évidence que les villes doivent s'engager résolument vers la sous traitance de la filière déchets. Mais avant, il y'a bien d'efforts organisationnels à fournir, des mesures réglementaires à établir et un cadre institutionnel à asseoir.

L'organisation est une tâche essentiellement municipale tandis que le cadre réglementaire et institutionnel peut bien être revu sous appuis institutionnels, notamment les ministères de tutelle. Sur cet effet institutionnel, il est temps d'opter pour un principe absolu de subsidiarité dans le fonctionnement de la filière de gestion de déchets. L'expérience des vingt dernières années est assez suffisante pour ramener nos institutions à la raison. Les institutions doivent inviter au respect des normes et à la vigilance. Les projets et propositions, toutes bonnes et toutes belles à l'ordinateur, ne sont pas nécessairement les inspirations de la population et de son centre urbain. Les initiatives durables de gestion de déchets devraient être inspirées et voulues par la population, comme cela a été le cas dans plusieurs villes du monde

L'autre grand défi réside en nos prestataires locaux qui sont appelés à soit grandir ou à s'estomper. Bien de prestataires de gestion de déchets ont vu le jour ces vingt dernières années. La plupart d'entre eux n'ont pas pu asseoir leurs activités pour des raisons organisationnelles mais aussi par manque des mesures d'accompagnement. Certains d'entre eux, en dépit des insuffisances, tiennent encore le cap. Mais jusqu'à quand ? Leurs points de faiblesse sont énormes dont entres autres la non structuration en groupe socioprofessionnel, le déficit organisationnel et la limite de leur capacité financière.

Les agents économiques doivent aussi contribuer au développement de la filière déchets dans nos villes. La responsabilité sociétale des entreprises et industries extractives exige l'assurance d'une gestion écologiquement rationnelle et responsable de ces déchets. Les commerçants (import) ont intérêt à réduire les risques de se voir exposer aux prospectives et éventuelles suspensions d'importation de certaines matières premières, notamment les emballages plastiques. Tous les agents économiques doivent contribuer à l'épanouissement de la filière de gestion de déchets à travers notamment leur appui au développement des différentes filières de recyclage, de réutilisation et d'exportation des déchets issus de leurs activités.

Enfin, plein d'institutions peuvent bien prêter main fortes à la filière de gestion de déchets. C'est peut-être l'endroit de se rappeler d'un adage qui dit : « si le concerné reste assis sur son bureau, personne ne peut mieux faire que lui ». Les institutions internationales disposent de divers mécanismes d'intérêts directs ou indirects à la filière déchets urbains. Les programmes gouvernementaux peuvent bien redimensionner les potentialités de coopération avec les villes dans leurs projets de politique de sécurité alimentaire et de protection de l'environnement. Les ONG internationales, qui roulent essentiellement sur des fonds alloués aux atteintes des dix-huit (18) points constitutifs des huit (8) objectifs millénaires du développement, peuvent associer les villes dans leurs projets avec un souci commun de partage de résultats. Toutes ces institutions restent muettes au détriment du bénéfice local et du bienfait de notre cadre de vie. Cela du fait qu'elles ne sont pas assez sollicitées, ou du fait de la faible organisation capacitaire de nos villes qui limite leur accès à ces mécanismes de soutien internationaux.

Il y'a un besoin d'évoluer vers un dialogue franc sur les capacités des villes et les acteurs de la filière à assurer leur tâches de gestion de déchets ainsi que sur les moyens appropriés d'appui ou d'intervention des institutions gouvernementales, locales ou internationales.

Cet objectif peut bien être atteint si les villes savent au moins ce qu'elles produisent et ce qu'elles peuvent entreprendre aux vues de ces capacités humaines, matérielles et financières.

MOUSSA DOGO ALI

Bureau d’études stratégiques en gestion et valorisation de déchets en Afrique

Email : info@gvdsa.com, gvd@acm.org, ou info@gvd-afrique.com

Site : http://www.gvd-afrique.com

Téléphone : (227) 21 66 65 23 / 96 49 07 29 / 94 55 32 50 / 90 45 45 50

Commentaires

- Ressources naturelles
- Aménagement du territoire
- Assainissement
- Contenu participatif

URL source (Obtenu le *26/04/2024*):
http://cridecigogne.org/content/bonne-gouvernance-villes-en-matiere-gestion-dechets-urbains